



Association
des garderies privées
du Québec

Janvier 2005

Volume 4

Numéro 1

INFO garde

Sommaire

- ◆ Mot du président
- ◆ Vie associative
Dossiers éducation
et qualité
- ◆ Tribune des
gestionnaires
- ◆ Chroniques
éducatives
- ◆ Tribune des
éducatrices
- ◆ Info-éducatrices
- ◆ Tribune des parents
- ◆ Info-parents
- ◆ Concours
- ◆ Informations générales
- ◆ Revue de presse



Jessica et Natacha de la garderie L'Écureuil lors du Rendez-vous culturel en 2004

LA QUALITÉ : UN GAGE D'AVENIR
QUALITY GUARANTEES
THE FUTURE
page 2

Levée de fonds, appel d'urgence
Séisme océan indien
page 30



Sylvain Lévesque
Président

LA QUALITÉ :

Chers collègues,

L'année 2004 et le début d'année 2005 auront été remplis d'initiatives et d'actions concrètes menées par l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) et par son équipe de professionnels. Tout d'abord, je profite de l'occasion qui m'est donnée, au nom de l'équipe, du conseil d'administration et, en mon nom personnel, de vous souhaiter une année 2005 pleine de succès et de projets à réaliser en concertation avec vos milliers d'enfants, de parents et d'éducatrices.

Sans l'importante contribution du personnel éducateur des garderies, nos efforts seraient vains et notre réseau ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire près de 500 garderies privées constituées de 7 000 éducatrices(teurs) à l'enfance dispensant des services ludo-éducatifs de qualité à plus de 30 000 enfants et 60 000 parents. Vous n'êtes pas sans savoir, qu'en 2004, l'AGPQ s'est activement engagée dans divers dossiers fort importants qui auront des impacts majeurs sur l'amélioration continue de la qualité des services éducatifs dans le réseau québécois.

Puisque c'est l'enfant, à la base, qui est le premier concerné par la qualité des interactions et des approches éducatives, nous avons initié diverses démarches dont la reconduction et l'amélioration de

notre programme de formation continue à Québec et Montréal; le développement d'un programme visant le passage à 2/3 de la main-d'œuvre formée dans les garderies privées; la continuation de la démarche d'agrément dans les services de garde que nous avons entreprise en 2001; l'embauche de professionnels dont une ressource est dédiée uniquement au volet éducation et qualité, l'organisation du *World Forum on Early Care and Education* à Montréal du 17 au 20 mai 2005; la participation de l'AGPQ comme membre affilié aux rencontres de la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance; la mise sur pied d'un volet services aux membres en collaboration avec monsieur Alain Bruneau qui assure un soutien terrain et de consultation à nos membres; la mise sur pied du plan d'action de l'Association visant à définir nos priorités en matière de développement de la qualité; l'instauration et l'amélioration constante du site Internet et de l'information qui y est diffusée ainsi que le leadership de l'Association dans la création d'une nouvelle coalition canadienne de gestionnaires de garderies qui a vu le jour le 16 décembre 2004, lors d'un congrès tenu à Toronto, pour n'en citer que quelques-unes.

Nous sommes également fiers d'annoncer la mise sur pied d'une nouvelle structure instituée par le conseil d'administration « *le Conseil des membres* ». Celui-ci est composé de treize gestionnaires de garderies privées venant des quatre coins de la province. Ils auront le mandat de participer à différents comités et se réuniront trois fois par année avec les administrateurs de l'Association afin de traiter des divers enjeux et de déterminer la mission et les grandes orientations de notre organisation.

La qualité des services de garde au Québec est un sujet rassembleur qui doit être mis à l'avant-plan des actions des diverses associations de services de garde et de tous leurs gestionnaires. « *l'Étude Grandir en qualité* » a démontré certains points forts du

UN GAGE D'AVENIR

réseau québécois et également un besoin de soutien dans la majorité des installations. Nous devons mettre de côté nos préjugés et travailler main dans la main vers l'atteinte de l'excellence pour le bénéfice de la petite enfance. À cet égard, la ministre, madame Carole Thériault, a démontré une très grande ouverture d'esprit ainsi qu'une volonté hors de tout doute dans le dossier de la qualité des services de garde en restaurant en concertation, avec les réseaux, des mesures d'amélioration continue des services éducatifs dispensés à près de 200 000 enfants et à leur famille. Madame Thériault est la première ministre à admettre que le traitement inéquitable de notre réseau a nui à des milliers d'enfants dû à un acharnement politique de l'ancien gouvernement par l'application de normes de qualité différentes depuis 1997. Un exemple concret de ces iniquités est la loi et les règlements qui maintiennent des normes différentes dans la formation du personnel entre les installations de garderies et de Centres de la petite enfance (CPE). La ministre a mis fin à cette grande injustice envers les enfants en annonçant publiquement le changement de la réglementation dans la formation du personnel éducateur en garderie qui passera de 33 % à 66 % et la révision complète de la loi afin de la moderniser et de la rendre conforme aux réels besoins et intérêts des enfants et de leurs parents.

Nous connaissons désormais de façon plus précise quels sont les indicateurs de qualité dans les garderies et « *l'Étude Grandir en Qualité* » aura permis une analyse très pointue et critique du système de garde et d'éducation à la petite enfance. En ayant obtenu ce portrait, nous nous devons maintenant d'agir activement et de démontrer le leadership dont nous sommes capables pour répondre à cette importante mission éducative que nous menons auprès des tout-petits jour après jour et avec cette conviction qui nous caractérise. En sachant, d'emblée, que « *l'Étude Grandir en qualité* » comparait des services de garde dont les iniquités légales et

réglementaires maintenues depuis toujours ont suscité des écarts dans le niveau de services offerts aux enfants et aux familles comme par exemple : l'impossibilité pour les garderies de conclure des ententes avec les CLSC, le pourcentage de main-d'œuvre qualifiée différent entre les types d'installations, le niveau de financement et d'accès aux ressources moins importantes pour les garderies et le privilège politique du gouvernement précédant donné essentiellement aux CPE et discriminant les garderies. Nous n'avons pas à rougir des résultats obtenus par les garderies dans cette importante étude. Nous devons immédiatement, tous ensemble, mettre l'épaule à la roue et augmenter substantiellement le niveau de qualité des services éducatifs offerts aux 30 000 enfants dans nos garderies. Plusieurs d'entre vous, avec les différences qui les caractérisent, ont obtenu des scores élevés dans l'enquête au chapitre de leur qualité éducative. Utilisons donc notre expertise et unissons toutes les forces vives de notre réseau afin de faire du Québec de demain une société meilleure pour des milliers d'enfants.

La conjoncture politique actuelle créée par la ministre, Madame Thériault, doit nous profiter de façon maximale afin de prendre ensemble et de façon solidaire toutes les mesures positives qui auront des impacts indéniables sur le niveau de qualité de nos services et programmes à l'enfance. L'atteinte de la qualité, voire même de l'excellence, est un cheminement continu qui ne fait que progresser journalièrement. Votre Association s'engage fermement à soutenir vos efforts et à mettre à votre disposition les outils qui permettront cette amélioration qui marquera de façon inestimable le cheminement de milliers d'enfants leur permettant l'accès à des chances de réussite égales pour entreprendre l'avenir avec des fondations solides.

Sylvain Lévesque



Sylvain Lévesque
President

QUALITY GU

Dear Colleagues:

The year 2004 and early 2005 were full of initiatives and concrete action taken by the *Association des garderies privées du Québec (AGPQ)* and its professional team. But first, on behalf of the team, the Board of Directors and in my own name, I want to take the opportunity to wish you a year full of success and projects with your thousands of children, parents and educators.

Without the major contribution of the educational staff in daycare centres, our efforts would be in vain and our network would not be what it is today, i.e. almost 500 private daycare centres with 7,000 child educators providing high-quality ludopedagogical services for more than 30,000 children and 60,000 parents. As you are aware, in 2004, the AGPQ was actively engaged in various highly important matters that will have a strong impact on further improving the quality of educational services in the Quebec network.

Since, essentially, it is the child who is primarily concerned by the quality of interaction and educational approaches, we have initiated different processes as follows: the continuation and upgrading of

our further education program in Quebec City and Montreal; the development of a program to increase the proportion of qualified personnel in private daycare centres to 2/3; pursuing the qualification process for daycare services that we began in 2001; hiring professionals including a resource dedicated exclusively to education and quality; organizing the World Forum on Early Care and Education in Montreal from May 17 to 20, 2005; participating as an affiliated member-organization, in meetings of the Canadian Child Care Federation; implementing a member-services component in cooperation with Mr. Alain Bruneau who handles field support and consulting for our members; implementing the Association's action plan to define our priorities in quality development; introducing and constantly upgrading the Internet site and the information it disseminates; and demonstrating the Association's leadership in creating a new Canadian coalition of daycare managers on December 16, 2004 at a convention held in Toronto. And these are just some examples of our projects.

We are also proud to announce the setting up of a new structure by the Board of Directors: the Members' Council. This consists of 13 managers of private daycare centres from across the province. Their mandate will be to participate in different committees and meet three times a year with the directors of the Association in order to deal with various issues and to determine our organization's mission and major policies.

The quality of daycare services in Quebec is a common interest that must be placed in the vanguard of the actions of various daycare associations and all their managers. The study *Grandir en qualité* revea-

ARANTEES THE FUTURE

led certain strong points of the Quebec network, and also, a need for support in most facilities. We must set aside our prejudices and work hand-in-hand toward attaining excellence for the benefit of the children. In this regard, Minister Carole Théberge has demonstrated great open-mindedness as well as unquestionable will concerning the quality of daycare services. In fact, in cooperation with the networks, she has introduced measures for the further improvement of the educational services provided for almost 200,000 children and their families. Ms. Théberge is the first minister to admit that the inequitable treatment of our network has harmed thousands of children owing to the political determination of the former government to apply different standards of quality since 1997. A concrete example of such inequity is the law and regulations that maintain different standards for staff training between daycare facilities and childcare centres. The minister has put an end to this great injustice toward children by publicly announcing a change in the regulations concerning the training of educational staff in daycare centres, which will increase from 33% to 66%. Furthermore, the law will be completely revised in order to bring it up-to-date and into compliance with the real needs and interests of children and their parents.

We now know more accurately what quality represents in daycare centres, and the study *Grandir en qualité* has provided a very relevant and critical analysis of the daycare system and child education. With this portrait, we must now act positively, demonstrate the leadership of which we are capable, and assume this important educational mission that we are conducting for infants day after day and with our characteristic determination. *Grandir en qualité*

compared daycare services whose legal and regulatory inequities had been maintained from the start. We now know that this gave rise to discrepancies in the level of service provided for children and families, such as the impossibility for daycare centres to make agreements with CLSCs; different percentages of qualified manpower in different types of facilities; a lower level of financing and access to resources for daycare centres; and the previous government's political favour lavished on childcare centres at the expense of daycare centres. We are not at all embarrassed by the results obtained by daycare centres in this major study. Together, we must immediately put our shoulders to the wheel and substantially raise the quality of educational services provided for the 30,000 children in our daycare centres. Several of you, with your various differences, earned high scores in the inquiry for educational quality. So let us use our expertise and combine all the strengths in our network to make the Quebec of tomorrow a better society for thousands of children.

The present political circumstances created by Minister Théberge should work to our maximum advantage, so that, together, we can all take positive measures with undeniable impact on the quality of our services and children's programs. Attaining quality and even excellence is an ongoing journey undertaken every day. Your Association is strongly committed to supporting your efforts and making tools available to you to promote this improvement. It will have an invaluable effect on the progress of thousands of children and give them access to equal opportunities in facing the future from a solid foundation.

Sylvain Lévesque

Info-Garde

est le bulletin d'information de l'Association des garderies privées du Québec (A.G.P.Q.). Toute reproduction des textes, en partie ou en totalité, est permise à condition d'en mentionner la source.

Éditeur

AGPQ : 5115 Trans Island - bureau 230
Montréal (Québec) H3W 2Z9
Téléphone : (514) 485-2221
Télécopieur : (514) 485-7085
Sans frais : 1-888-655-6060

Conseil d'administration

Sylvain Lévesque
Président
Samir Alahmad
Vice-président
Normand Basseur
Vice-président
Jacques Martineau
Administrateur
Isaac Sachs
Administrateur

Réalisation

Coordination et publication :
Suzie Boisvert et Christyne Ouellet
Publicité :
Christyne Ouellet
Correction :
Christyne Ouellet et Suzie Boisvert
Graphisme :
Fleur de Lysée inc.
(514) 528-8618
Impression :
Imprimerie Vaillancourt
(514) 937-6178

Depôts -légaux
ISSN-1703 3241
Bibliothèque nationale du Canada 2003
Bibliothèque nationale du Canada 2003

Eric Banville

Conseiller au développement et aux programmes

Depuis mon entrée à l'Association en février 2004, je dois reconnaître que le temps a passé très, très, très rapidement (Est-ce l'âge ? Sûrement pas, j'ai seulement 536 mois vécus). J'ai, cependant, eu la chance de côtoyer une foule de gens des plus intéressants et je dois dire que je continue à apprendre les ficelles du métier.

Après réflexion, je constate que la formation de base que j'ai acquise (géographe, urbaniste et gestion de projets) m'a très bien servi au fil des ans. Ce que je trouve particulier, c'est d'avoir débuté dans le dossier des services de garde en 1996 (sans savoir quels étaient les enjeux) et que j'y suis toujours en 2005. Il faut croire qu'effectuer un travail qui a, sans l'ombre d'un doute, des incidences positives sur le développement des « ti-loups », cela demeure une de mes grandes sources de motivation.

Thérèse Bichara

Conseillère en éducation et qualité

Un virage de carrière... de nouveaux défis

Plusieurs d'entre vous me connaissent depuis longtemps. Pour d'autres, je suis une nouvelle venue au sein de l'équipe depuis le mois de juillet 2004.

Je n'ai pas vécu de dépaysement face à ma nouvelle tâche, bien au contraire tout me semblait familier; autant les dossiers à traiter que les gens que je revoyais après trois ans passés loin du domaine des services de garde.

Après avoir été propriétaire d'un service de garde pendant 19 ans, je demeure une militante dans l'âme pour le réseau privé.

La conviction profonde qui m'a toujours habitée, celle de pouvoir faire une différence dans la vie des enfants, me permet aujourd'hui d'affronter avec confiance et optimisme les nouveaux défis auxquels est confronté notre réseau plus particulièrement celui de l'atteinte d'une qualité de nos services de garde.

Ce défi de taille exige une mise en commun des ressources de tous les acteurs qui œuvrent auprès des enfants, une volonté politique congruente avec les principes mis de l'avant par nos gouvernements, surtout une volonté des milieux d'entreprendre une démarche d'amélioration continue de la qualité.

Cependant, il est réconfortant de constater que, plus que jamais, le discours de la qualité se manifeste chez plusieurs d'entre vous. Comment s'y prendre, par où, par quoi commencer, n'est pas toujours évident. Le questionnement est déjà l'amorce d'un processus dynamique mais il doit se solder par des actions concrètes.

Mon rôle est de vous soutenir dans votre démarche en mettant à votre disposition les outils et les ressources nécessaires qui vous permettront de créer des milieux de vie de qualité. Brisez l'isolement en vous impliquant dans les projets entrepris par votre Association.



Christyne Ouellet

Adjointe à l'administration

1976, jeune diplômée des Techniques administratives, option secrétariat de direction, du Cégep de Jonquière. Depuis ce temps et de moins en moins jeune (sic), j'ai travaillé à parfaire mes connaissances dans différents milieux et suis arrivée à l'AGPQ en mai 2004. J'ai une préférence pour l'organisation en général; organisation d'événements, de bureau, d'Assemblées générales, de colloques, etc. La logistique, l'apprentissage de tous les nouveaux logiciels, les relations publiques font partie de mes compétences. C'est pour cette raison que j'adore travailler avec les membres de l'AGPQ, soit en tentant de répondre à certaines de leurs questions particulières, sur le Site Internet et sur toutes les questions concernant leur adhésion. Il me fera toujours plaisir d'être à vos côtés pour vous assister dans vos interrogations, suggestions, ou tout autre point nécessitant ma collaboration.



Suzie Boisvert

Agente de développement

J'ai depuis toujours, une fascination pour ces petits bouts de choux qui grandissent et découvrent le monde avec ces étincelles de magie dans les yeux. Nous avons le devoir d'être à leur côté afin de les guider à travers leurs apprentissages. Éducatrice pendant 10 ans, coordonnatrice 3 ans, j'ai découvert à quel point chaque enfant est unique et nous devons apprendre à travailler à partir de leurs besoins respectifs. À l'AGPQ, je suis responsable de la formation continue et de tous les dossiers en lien avec l'éducation et la qualité. Je suis très heureuse de faire partie de l'équipe de l'association des garderies privées du Québec et ainsi partager mes connaissances. Je suis disponible en tout temps pour répondre à vos interrogations ou pour vous soutenir dans votre travail quotidien.



Simona Prunean

Commis comptable

Depuis déjà un an et demi, je travaille à l'Association (OUF !). Je vérifie à la loupe les factures car je suis la commis comptable. Un cours de comptabilité à l'école des Hautes Études Commerciales m'a permis de mettre à jour ma formation compte tenu que je suis titulaire d'un diplôme universitaire en gestion dans mon pays d'origine, la Roumanie. Le sens aigu de l'organisation tient une grande place dans mes fonctions me permettant ainsi de mener à terme la tenue de livre. La gestion efficace du stress me permet, entre autres, de mieux répondre aux petites urgences quotidiennes. Je fais forcément preuve de minutie et de responsabilité pour calculer et réviser les imputations de comptes. L'examen sommaire des lois fiscales constitue également une tâche non négligeable de mes fonctions.



Je suis contente de pouvoir travailler au bénéfice des enfants et d'avoir une contribution, même indirecte, à l'amélioration de leur éducation, parce que je pense que la qualité de l'éducation, dès la petite enfance est un facteur important de leur développement ultérieur.

Caroline Desmarais

Secrétaire administrative et information

Dès le début de ma vie professionnelle, j'ai eu l'occasion de toucher à de nombreuses fonctions dans le domaine de l'organisation de congrès et expositions telles secrétaire-réceptionniste, accueil-information et coordonnatrice de la logistique, ce qui a été des plus stimulant. Par la suite, j'ai eu l'occasion d'occuper d'autres fonctions en secrétariat, dont une dans les dossiers de l'itinérance et du jeu pathologique à l'Agence de Santé et de Services sociaux de Montréal pendant plus de trois ans au Service de l'adaptation sociale.



Très récemment, j'ai eu l'opportunité d'être sensibilisée à un autre domaine d'activités (celui des services de garde privés) et j'ai décidé de faire le saut. Donc, depuis le 12 octobre dernier, j'ai eu le plaisir de me joindre à une organisation dynamique qui, par son fonctionnement et ses activités, correspond beaucoup plus à mes intérêts. La cause des garderies privées me tient à cœur et j'envisage les prochains mois avec enthousiasme !

VIE ASSOCIATIVE

Assemblée générale annuelle



C'est le jeudi 2 décembre 2004 que se tenait, à l'hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe, l'Assemblée générale annuelle de l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ). Près de 200 personnes dont 153 garderies membres en règle avec droit de vote ont participé à l'événement. Le quorum étant de 25 % des membres, l'assemblée a donc été constituée.

Monsieur Sylvain Lévesque, président de l'AGPQ a présenté les principaux éléments du rapport annuel 2003-2004. Cette année, c'est sous la thématique suivante « **Le présent façonne notre avenir** » que se déroulait ce rassemblement.

Il a y eu dans un premier temps la présentation générale de ce qu'est l'AGPQ, son rôle, ses buts, mandats, services et dans un deuxième temps la présentation des éléments composant la structure de l'organisation (organigramme, liste des comités de travail et identification des participants).

Nouveau comité : Comité consultatif du Cégep régional de Lanaudière à l'Assomption

Le 18 novembre dernier, l'Association a été invitée par le Cégep régional de Lanaudière à l'Assomption, à une rencontre qui regroupait les milieux de garde avec lesquels le Cégep travaille régulièrement. Plusieurs représentants des CPE et des garderies privées étaient présents.

Autour d'une table, nous avons discuté des besoins des milieux par rapport au contenu du programme de Technique d'éducation à l'Enfance, TÉE.

À la fin de la rencontre, un comité consultatif permanent composé de trois enseignants et 7 représentants de différents milieux de garde a été formé. L'AGPQ en fera partie. Le but de ce comité consistera à créer une plus grande concertation entre le milieu de formation en TÉE et les intervenants des services de garde afin de saisir les besoins et les attentes des milieux en regard avec la formation des éducatrices et la réalité quotidienne.

Globalement, il a été question des principales réalisations de l'AGPQ en 2003-2004. Ces dernières sont : le développement du site Internet, la parution du journal Info-garde, l'embauche de ressources professionnelles, l'ensemble des dossiers traitant de la qualité, le service aux membres, le développement des places ainsi que les nombreuses interventions et représentations politiques et sociales.

Monsieur Lévesque a également renseigné les propriétaires des suites des travaux réalisés depuis l'été avec les représentants du MESSF. Il a été question de la modernisation de la Loi pour 2005, du rehaussement du ratio des éducatrices formées à 2/3 (financement en discussion), de la reconnaissance des protocoles d'entente avec les CLSC dans les règles budgétaires 2005-2006 et finalement de la bonification d'un million de dollars à la subvention 2004-2005 des garderies.

Trois autres sujets d'importance ont fait l'objet soit d'une présentation où de discussion à savoir :

- Le **site Internet** (présentation visuelle de Isaac Sachs), les informations requises pour être en mesure de naviguer sur le site (l'accès aux différentes rubriques).
- La création du **Conseil des membres** (nomination des membres, présentation du rôle et des mandats du comité) qui se veut une nouvelle entité de l'AGPQ qui aura notamment la responsabilité de voir en collaboration avec les membres du conseil d'administration aux orientations générales de l'Association.
- La **Coalition Pancanadienne** pour les droits des gestionnaires des services de garde privées. Monsieur Lévesque a rappelé l'importance d'être présents à cet important Forum qui contribuera à établir un véritable dialogue sur des questions clés et de dégager des pistes de solutions en vue de mettre sur pied un système de garde et d'éducation à l'enfance pour l'ensemble du Canada. L'événement se tenait du 16 au 18 décembre à Toronto.

Finalement, les propriétaires ont été conviés à prendre un repas après la fin de la tenue de l'assemblée générale annuelle.

Assemblée générale spéciale

Le 19 août 2004, à l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe se tenait notre assemblée générale spéciale à laquelle plus de 190 personnes dont 150 membres en règle avec droit de vote ont participé. Le quorum étant de 25 % des membres, l'assemblée a donc pu être constituée.

Monsieur Sylvain Lévesque a fait, dans un premier temps le point concernant le dossier de la rationalisation imposé aux garderies. Il a bien précisé que les membres du conseil d'administration avaient signifié à plusieurs reprises aux autorités gouvernementales l'annulation de la coupure pour l'ensemble des garderies privées pour l'exercice financier en cours (2004-2005).

Pour ce qui est des moyens de pression ou actions à entreprendre, monsieur Lévesque a bien précisé qu'aucune recommandation, n'avait été formulée par les membres du conseil d'administration, car ce dossier concerne l'ensemble des membres de l'AGPQ. C'est aux membres à discuter des enjeux, des moyens et actions à mettre de l'avant afin de faire cesser toute coupure et de remédier à la situation.

Les membres ont donc procédé à l'identification d'une série de moyens à mettre de l'avant. De nombreux sujets ont été discutés (le financement des garderies, la rationalisation, la qualité, le plan de développement, la vie associative, les protocoles d'entente avec les CLSC, la loi, le support du MESSF, la formation du personnel, les heures d'ouverture, etc.).



La ministre Carole Thériault participant à un atelier de percussions à l'occasion du Rendez-vous Culturel

International des Enfants qui se déroule à chaque année en mai au Vieux-Port de Montréal, accompagnée de

Lorraine Bégin présidente de l'événement et de Samir Alahmad, vice-président de l'AGPQ.

RENDEZ-VOUS CULTUREL INTERNATIONAL DES ENFANTS

en collaboration avec

Spectacles de marionnettes, magie et musique !
Ateliers créatifs, scientifiques et de cirque !



CLARICA

du 19 au 22 mai 2005
au Vieux-Port de Montréal



Tous les détails sur rendezvousdesenfants.com

Réservations
Beaulieu Beaugard
514.499.0260 poste 222

VIE ASSOCIATIVE



Dossier éducation et qualité

La reconnaissance des acquis : un pas de plus vers des normes de qualité

Ce projet vise à offrir le programme d'AEC-TEE au personnel de garde non formé actuellement en emploi dans les garderies dans le but de se conformer à la norme du 2/3 de personnel qualifié. Le décret est prévu pour le mois de juin 2005. Cependant, les services de garde auront une période de trois ans pour se conformer.

Un questionnaire a été expédié dans le réseau des services de garde. Il nous permettra d'évaluer le besoin réel de formation exprimé par le milieu.

Rendez-vous culturel en mai 2004



Le MESSF en collaboration avec l'AGPO gère ce grand projet, qui implique la participation de plusieurs acteurs : établissements d'enseignement, Ministère de l'Éducation, Emploi Québec, etc. Des mesures concrètes sont prévues pour la mise en place du projet telles que l'embauche de ressources humaines pour le suivi et la réussite du projet. L'AGPO jouera un rôle prépondérant dans ce projet de grande envergure en participant à plusieurs tables de concertation, en s'assurant que les ressources financières sont disponibles, que le soutien aux propriétaires et aux participantes est présent

Si tout se déroule selon l'échéancier établi par le MESSF et l'AGPO, le processus de formation devrait débuter au printemps 2005.

Programme de formation continue 2004-2005

« Grandir en qualité... »

Le programme de formation continue 2004-2005 se poursuit jusqu'au mois de mai 2005.

En raison de l'absence de colloque en 2005, le programme prend davantage d'importance. C'est un outil essentiel au développement de la qualité dans nos services de garde puisque les apprentissages se font de façon continue et ponctuelle selon les besoins de chacun. Il est important de reconnaître les bienfaits liés au ressourcement qui contribue grandement à la croissance professionnelle des éducatrices et des gestionnaires leur permettant ainsi de s'outiller et d'offrir un meilleur service aux petits qui sont eux aussi continuellement en apprentissage.

Il reste encore des places pour plusieurs formations à venir; n'hésitez pas à vous inscrire.

Si vous considérez que certaines formations seraient intéressantes à ajouter pour le prochain programme de l'automne 2005, n'hésitez pas à entrer en contact avec nous afin de nous communiquer vos idées.

C'est le chemin vers la qualité.....

Comité des garderies privées pour l'inclusion des enfants ayants des besoins particuliers

Le 26 octobre 2004, plusieurs gestionnaires de services ont répondu à une invitation pour une rencontre qui s'est tenue dans les bureaux de l'AGPO., en collaboration avec Madame Johanne Gauthier du Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (MESSF).

Compte tenu que le MESSF est en train de réviser sa politique en matière d'intégration des enfants ayant une déficience, Madame Gauthier nous a présenté les grandes lignes qui feront l'objet de la nouvelle politique à venir.

RÉSULTATS DE LA RENCONTRE :

Plusieurs besoins et propositions ont été soulevés par les participants à la rencontre :

- ** Le besoin de formations pour les éducatrices et pour les gestionnaires
- ** Une ressource téléphonique pour des questions ponctuelles
- ** Des outils de consultation et d'accompagnement
- ** Une équipe volante pour le soutien surtout lors des moments de transition entre le dépistage et le diagnostic.

À la suite de cette rencontre un comité a été formé. Il est composé de gestionnaires issus de différentes régions du Québec. Ce comité est chapeauté

par l'AGPO et ses réunions se tiendront dans les locaux de celle-ci. Son rôle et ses mandats seront de : coordination, de promotion, de soutien et de diffusion d'informations et d'outils en ce qui a trait au dossier de l'intégration. **Le comité des garderies privées pour l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers** en est à sa troisième rencontre. L'information sur les travaux du comité seront disponibles sur le site de l'AGPO. Voici les noms des personnes impliquées :

Madame Guylaine Morissette
LE PARCOURS DU FAON (1997) INC., Montérégie

Madame Diane Cholette-Chabot
GARDERIE DES MOISSONS INC., Lanaudière
(représentante au niveau provincial pour l'AGPO.)

Madame Verena Ment
GARDERIE LABELLE / LABELLE DAYCARE Laval

Madame Marie-Thérèse Forget **GARDERIE EDUCATIVE MON BEAU SAPIN INC.** Laval
(représentante au niveau régional pour la Laval)

Madame Carmen Salem
LES FAUVETTES BLEUES INC. Montérégie
(représentante au niveau régional pour la Montérégie)

Madame Evangelia Kalogrias **GARDERIE EDUCATIVE LE FUTUR DE L'ENFANT INC.** Montréal

Madame Nicole Belisle
GARDERIE LE RUCHER INC. Montréal
(représentante au niveau régional pour Montréal)

Madame Mary Michaelidis
GARDERIE LE MONDE DE L'ENFANT ENR. Montréal
(siège sur la table de concertation des CLSC de Parc-Extension)

**Thérèse Bichara
et Suzie Boisvert de
l'AGPO**

Conseil québécois d'agrément

La démarche d'agrément est un processus qui vise

l'amélioration continue de la qualité, sur une base volontaire de la part du service de garde.

Présentement, un comité composé de représentants du Conseil Québécois d'agrément et de diverses associations travaille en vue d'adapter le modèle conceptuel du Conseil Québécois d'agrément à la réalité des garderies. Il aura pour mandat de revoir les processus organisationnels proposés et de s'assurer qu'ils sont applicables dans le contexte des services de garde à l'enfance. Des projets pilotes sont prévus au printemps 2005 afin de valider les outils élaborés.

Quant à l'aspect financier de toute cette démarche, le MESSF a annoncé qu'il prévoyait du financement pour soutenir les services de garde qui décideraient de s'inscrire dans une telle démarche. Le dossier en est à ses tous premiers pas. Nous vous tiendrons au courant des futurs développements.

VIE ASSOCIATIVE



La coalition canadienne

Prémisse de la Canadian Child Care Management Association (CCCMA)

Lors du colloque organisé par l'AGPO en collaboration avec la *Association of Day care Operators of Ontario* (ADCO), qui s'est tenu à Toronto les 17 et 18 décembre dernier, près de 200 délégués provinciaux gestionnaires de services de garde, ont voté à l'unanimité une résolution afin de réactiver la charte de la **Canadian Child Care Management Association** (Association canadienne des gestionnaires des services de garde). Cette association ayant déjà existé il y a plus de 25 ans, regroupait des délégués provinciaux d'un bout à l'autre du Canada. Vers les années 90, des décisions politiques visant à étatiser le réseau des services de garde dans certaines provinces, dont l'Ontario, soulevèrent un vent de panique causant ainsi la dissociation des membres de la CCCMA, qui considéraient plus important de défendre leurs droits et de protéger leurs acquis au niveau provincial.

Vingt-cinq années plus tard, le gouvernement fédéral s'apprête à investir cinq milliards dans la mise sur pied d'un réseau national de services de garde et d'éducation à la petite enfance basé sur des principes de : qualité, universalité, accessibilité et développement. (**QUAD**). Depuis l'annonce faite par le ministre Ken Dryden à l'effet de concrétiser ce grand projet, divers groupes activistes composés de syndicats, d'enseignants, de groupes communautaires et de représentants des secteurs de garde sans but lucratif, exercent une forte pression sur le ministre, lui recommandant d'investir les sommes d'argent uniquement dans le réseau sans but lucratif. À la suite du lobbying de ces groupes revendicateurs qui tiennent un faux discours, la coalition a vu le jour afin de pouvoir également s'exprimer et faire des recommandations au gouvernement fédéral quant aux orientations qu'il devrait prendre concernant les principes du QUAD promus par son ministre du Développement social, Ken Dryden.

La refonte de la CCCMA a pour objectif de rassembler les représentants des diverses provinces du Canada, de les tenir informés de tous les développements dans ce dossier et de servir de véhicule pour les contacts politiques avec le gouvernement. D'ailleurs, ce chemin nous a permis d'obtenir une

rencontre avec le ministre Dryden le 12 janvier dernier à Ottawa. Des représentants d'associations et des délégués de provinces étaient présents à cette rencontre. En un premier temps, nous avons informé le ministre que notre voix nationale serait la CCMA et qu'elle représente le Québec, l'Ontario, la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince Édouard. Nous lui avons également offert notre support total afin de concrétiser ce grand projet. Nous lui avons également fait part des six principes de base suivants de la CCCMA :

1. Nous appuyons les paramètres du QUAD, tels que présentés par le ministre du Développement social, monsieur Ken Dryden, et nous y souscrivons.
2. Nous acceptons les quatre principes du QUAD, tels qu'incarnés dans les normes professionnelles de la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance.
3. La qualité des services et non le statut d'un centre devrait être la pierre angulaire du financement des services de garde.
4. L'argent des contribuables, attribué aux services de garde, devrait être utilisé uniquement pour les services de garde et non pour assouvir d'autres objectifs politiques.
5. La gestion gouvernementale des fonds attribués aux services de garde devrait servir pour l'amélioration de la qualité, la qualification du personnel, le matériel éducatif, etc.; ainsi nous nous assurons que les fonds des contribuables sont utilisés à bon escient.
6. Nous nous engageons à améliorer les conditions de travail et à augmenter le salaire de tous les travailleurs et travailleuses du milieu des services de garde à travers le pays.

Enfin, la rencontre avec le ministre Dryden s'est bien déroulée. Nous avons réussi à passer notre message. Un comité de coordination, composé de délégués de diverses provinces dont le mandat est la refonte de la CCCMA, est à l'œuvre. Nous vous tiendrons informés de tout développement futur dans ce dossier.

TRIBUNE DES GESTIONNAIRES

Un anniversaire à souligner!!!!

Les Garderie Frimousse ont fait leur apparition en 1984. En 2004, il existe trois garderies totalisant 199 places au permis. Le 13 novembre 2004, une fête surprise pour les propriétaires et fondateurs, Pierre-André Girard et Diane Ainsley, s'est déroulée au Manoir de Bleury le Bouthillier, à Rosemère en présence de 44 personnes importantes qui ont permis la croissance des garderies au fil des ans. Un cocktail suivi d'une allocution de Jean-François Girard, fils des fondateurs et futur propriétaire, a débuté les festivités et la remise d'une bouteille de vin souvenir a couronné cette soirée surprise.

Pendant que les « Garderie Frimousse » célèbrent leur 20^e anniversaire, une autre garderie, le « Coin des lutins » fête son agrandissement. Félicitations à ces propriétaires.



Inauguration des nouveaux locaux de la Garderie Coin des lutins

Le 7 octobre 2004, la ministre déléguée à la Famille, M^{me} Carole Thériberge et la députée de Soulanges, M^{me} Lucie Charlebois ont participé à l'inauguration des nouveaux locaux de la garderie Coin des lutins. Les propriétaires sont M^{me} Chantal Therrien et M. Normand Brasseur, trésorier du conseil d'administration de l'AGPQ. Près de 200 invités ont participé à cette journée dont M. Sylvain Lévesque, président de l'AGPQ ainsi que le Maire de Saint-Zotique M. Robert Hovington. Également parmi les invités deux jeunes de Saint-Zotique, Martin Décosse et Vicky-Ann Leroux. Ces deux jeunes ont été les deux premiers enfants de la Garderie de Saint-Zotique en 1991. Notons que la garderie peut maintenant recevoir 80 enfants. Le « Coin des lutins » offre aussi un programme d'intégration pour les



enfants autistes et qui présentent des troubles envahissants du développement. Ce projet d'agrandissement a permis l'embauche de 3 personnes additionnelles. Bravo et félicitations aux heureux propriétaires qui, en offrant des programmes s'adressant à des clientèles particulières et en agrandissant pour recevoir plus d'enfants dans un milieu stimulant, participent activement à l'amélioration de la qualité.

UN RAPPEL IMPORTANT.

N'oubliez pas de faire circuler
le bulletin INFO-GARDE parmi
votre personnel et les parents
afin de transmettre l'informa-
tion ainsi que de faire connaître nos placements publicitaires.

Travail présenté à Garderie Les Fauvettes
Bleues, St-Hubert, Gestionnaires :
M^{me} Carmen Salem et M^{me} Aïda Salem,
par un groupe d'étudiantes dans le
domaine de la Petite Enfance au
Cégep Édouard-Montpetit. Écrit
par :

Annie Beaulieu, Adrienne
Châtelain, Nancy Guérin, Manon
Hamelin, Sylvie Lemaire

L'équipe est composée
de 17 employés
et accueille 92 enfants.



Les Fauvettes Bleues Inc.

Le travail d'équipe

Un point fort dans cette garderie est le travail d'équipe. Par exemple, lors des planifications hebdomadaires des activités et des sorties, la directrice s'implique autant que les éducatrices pour la réalisation des projets. La prise de décision concernant le déroulement et l'exécution de la sortie se fait par consensus. Aussi, l'engagement de tous est-il meilleur puisque chacun reconnaît la valeur de la décision prise. Le travail d'équipe se voit aussi lorsqu'il y a de nouveaux enfants à intégrer. L'insertion de l'enfant se fait graduellement pour faciliter son adaptation et cela toujours avec la collaboration des parents si désiré.

La communication

Le fonctionnement de la garderie est de type linéaire c.à.d que la directrice et les employés forment une équipe. Les parents et les enfants ont beaucoup à gagner dans un milieu pareil. L'information circule de la directrice aux employés sans aucune barrière, sans retenue. Il existe la même complicité avec les parents. C'est très démocratique : Les éducateurs/rices sont appréciés car leurs opinions comptent. Les parents sont consultés et se sentent concernés. Les parents et le personnel ont une influence sur la qualité de vie de la garderie et ainsi sur le bien-être et le développement des enfants.

Le milieu

Concernant les parents et leurs préoccupations, il y a un endroit disponible pour une rencontre en privé avec la directrice ou le personnel selon les besoins. On peut affirmer que ce milieu renferme d'excel-

lentes conditions de travail : pour le personnel, c'est stimulant, motivant et respectueux. On leur fait confiance, on leur donne la liberté d'apprendre, de réaliser, bref de s'épanouir.

Les ressources disponibles

Les membres du personnel ont la possibilité de suivre des ateliers de formation durant l'année. La direction s'occupe de la formation continue. Lors des réunions d'équipe, chacun fait un compte-rendu de l'atelier suivi. Si un membre du personnel s'aperçoit de quelque chose d'anormal chez l'enfant, il/elle procède par étapes avant d'avoir recours à un spécialiste. Les démarches se résument comme suit : l'observation de l'enfant par son éducateur/rice aidé/e de ses collègues, la discussion du problème avec la directrice, une rencontre entre la directrice et les parents. Ce n'est qu'avec l'approbation des parents qu'un enfant peut être référé à un spécialiste.

Le matériel éducatif

Le personnel a, à sa disposition, une bibliothèque, de la documentation spécialisée, et du matériel éducatif. Tous ces outils sont mis à jour régulièrement.

Conclusion

Comme vous avez pu le constater : à la garderie Les Fauvettes Bleues, il y a une complicité remarquable entre le personnel éducateur et la direction.

On voit que le travail d'équipe reste de qualité Et que ce milieu réussit à s'adapter aux besoins Des parents dont les horaires sont variés.



Le 23 novembre 2004, La Garderie La Cloche de M. Samir Kreiss recevait la visite de M^{me} Linda Reid, ministre d'état au développement de la petite enfance en Colombie-Britannique et ses assistantes. Le directeur des affaires canadiennes et internationales M. Michel Monette a fait parvenir un remerciement spécial à M. Kreiss pour son accueil chaleureux et sa précieuse collaboration.



Visite de la Ministre M^{me} Carole Théberge à la garderie La Cloche inc. de M. Samir Kreiss lors de l'ouverture officielle qui s'est tenue le 29 octobre 2004. Près de 55 personnes étaient présentes.

Félicitations pour votre beau travail!

UN PROJET EN TÊTE ?

Fondée en 1984, la firme d'architecte GROUPE LECLERC et son équipe ont réalisé plusieurs projets de centre de petite enfance.

Ces projets leur ont permis d'acquérir une vaste expérience dans ce domaine hautement spécialisé.



Pierre Leclerc, architecte
5245, Chemin de Chambly
Saint-Hubert, Qc
(450) 443-4130
groupeleclerc@biz.videotron.ca



ARCHITECTURE

Programme d'Assurance Garderie

Service personnalisé
Service d'indemnisation 24 heures
Programme spécialisé
20 ans d'expérience
Plus de 1 300 adhérents

Pour informations :

5400, boulevard des Galeries, bureau 400

Québec (Québec) G2K 2B4

Tél : (418) 623-6070

Tél (sans frais): 1-800-563-6070

Télé : (418) 623-6074

Internet : www.btb.qc.ca

•Yolande Levasseur

Conseillère en régime d'assurance collective

Conseillère en sécurité financière

ylevasseur@btb.qc.ca

•Andrée Bernier Conseillère d'A. Ass.

abernier@btb.qc.ca

BLOUIN, TAILLON, BÉGIN
ASSURANCES INC.

TRIBUNE DES GESTIONNAIRES

Message aux propriétaires

Vous êtes à la recherche d'une éducatrice, d'une cuisinière ou autre ? Il vous est possible d'afficher vos offres d'emploi sur le site Internet de l'AGPQ (<http://www.agpq.ca/emploi.asp>).



Formation : motivation de personnel et climat de travail qui s'est déroulée à Québec le 23 novembre 2004

Un remerciement spécial

Nous voudrions remercier Gabriel Bichara de la garderie aux Petites Biches de Brossard qui s'est porté volontaire, lors de l'assemblée générale du 2 décembre dernier, pour la vente de casquettes avec le logo de l'AGPQ. Nous voudrions aussi remercier M^{mes} Carmen et Aïda Salem de la



garderie Les Fauvettes Bleues ainsi que M. Luc Bujold et M^{me} Guylaine Morrissette de la Garderie le Parcours du Faon pour leur aide lors de l'inscription.

Plusieurs propriétaires de la région de Québec ont participé à la formation MOTIVATION DE PERSONNEL ET CLIMAT DE TRAVAIL avec M. André Faivre de CORPE. L'expérience fut enrichissante pour tous. C'est agréable de constater que les gestionnaires ont à cœur le bien-être de leur équipe de travail. Leur recherche d'outils favorise grandement leur qualité de gestion et leur soutien du personnel.

L'AGPQ désire remercier M^{me} Hélène Harvey de la garderie Les petits lutins de Charlesbourg qui nous apporte une aide continue afin que les formations de la région de Québec puissent se concrétiser.

Cherchons à acheter Garderie subventionnée

(aussi autorisations non réalisées du gouvernement)

- Vente privée;
- Individu qualifié avec expérience en milieu de garderie;
- 100 % du comptant à la conclusion de l'achat;
- Achat de garderie et immeuble (si disponible);
- Absolument confidentiel;

Veillez contacter Marie-Claude au 450-623-7447



Les contes métaphoriques



Nous parlons tous de discipline lorsque nous pensons à l'éducation de nos enfants. En fait, qu'est-ce que signifie, **la discipline**? Selon le nouveau petit Le Robert, on décrit la discipline comme une instruction, une direction morale, une influence. En fait, c'est une façon d'aider l'enfant à se socialiser en tenant compte de l'influence des codes, des règles présentes dans notre société.

Il y a plusieurs façons d'appliquer un comportement disciplinaire, mais j'ai un faible en regard d'une méthode sur laquelle j'ai eu de plus amples informations dernièrement, la lecture de *contes métaphoriques*.

On peut définir le conte métaphorique comme un récit qui établit un lien entre une situation réelle de l'enfant et une histoire imaginaire. Celle-ci agit directement sur l'inconscient de l'enfant afin de l'inciter à prendre conscience d'un comportement et de lui donner des outils pour le modifier.

Le subconscient de l'enfant reconnaît une situation conflictuelle lorsqu'il s'identifie au héros de l'histoire, c'est alors qu'il s'approprie le moyen proposé pour arriver à une fin heureuse. Ceci permet à l'enfant de travailler avec l'imaginaire plutôt que la logique. De cette façon, l'enfant développe une autodiscipline et s'impose des comportements désirables en transposant l'action du héros à la sienne.

Lors de la lecture de la métaphore à l'enfant, il est important de ne pas lui présenter nos intentions de message. On peut lui lire plusieurs fois par jour. S'il y retrouve des éléments auxquels il s'identifie, il ne

se gênera pas de la redemander à plusieurs occasions. Aucun retour est nécessaire après la lecture. Il vous avisera, lorsque le message sera assimilé, qu'il ne veut plus entendre cette histoire et qu'il veut passer à une autre. Vous serez alors en mesure d'observer les changements au niveau des comportements.

J'ai grandement confiance en cette méthode qui stimule le sens de la magie chez l'enfant tout en l'éveillant chez l'adulte.

Cette méthode peut être aussi bien utilisée par les parents que par les éducatrices.

Voici des ouvrages qui présentent plusieurs contes métaphoriques susceptibles de modifier le comportement chez l'enfant :

- ❖ *Allégories pour guérir et grandir*
par Michel Dufour
- ❖ *Contes à guérir, contes à grandir*
par Jacques Salomé
- ❖ *Petites histoires pour devenir grand*
par Sophie Carquin.

Références : Formation : *Le défi de la discipline*
par Joe-Ann Benoît

Livre : *La discipline, du réactionnel au relationnel*,
Joe-Ann Benoît.

Suzie Boisvert
Agente de développement, AGPO



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DES ALLERGIES ALIMENTAIRES

Par Hélène Gayraud
et Chantal de Montigny,
Association Québécoise des
allergies alimentaires

Les allergies alimentaires : un casse-tête?

Plusieurs d'entre vous l'avez probablement remarqué : les allergies alimentaires touchent de plus en plus d'enfants et de façon de plus en plus sévère. On estime que 5 à 8 % des enfants sont atteints d'allergies alimentaires.



Dans une récente étude, réalisée dans des écoles montréalaises auprès d'enfants âgés de 5 à 9 ans, on a évalué que dans une école de 1000 élèves, 15 seraient allergiques à l'arachide, sans compter les nombreuses autres allergies alimentaires au lait, œufs, noix, poissons, fruits de mer, etc. Des allergies d'ailleurs observées fréquemment dans les centres de la petite enfance et les garderies.

Il est donc important de démystifier les allergies alimentaires pour accueillir et intégrer les enfants allergiques de façon sécuritaire.

Qu'est-ce que c'est?

Une réaction allergique alimentaire est une réaction inadéquate et exagérée du système immunitaire qui « croit », à tort, que l'aliment en question est dangereux pour l'organisme.

La réaction allergique peut survenir même si une quantité infime de l'aliment, parfois imperceptible à l'œil nu, est ingérée.

Par exemple, une boule de crème glacée sur laquelle on aurait posé, puis retiré, une arachide ne pourrait

pas être servie à un enfant allergique à l'arachide. C'est ce qu'on appelle une contamination directe.



Une contamination indirecte ou croisée se produit lorsque, par exemple, un sandwich au fromage, destiné à un enfant allergique aux œufs, est préparé sur un comptoir qui a d'abord servi à préparer des sandwiches aux œufs, mais qui a été mal nettoyé.

Où est le danger ?

Les jouets, les tables, les ustensiles et récipients utilisés aux repas peuvent aussi être contaminés par des aliments, via les mains des enfants ou les vôtres. Ce peut être suffisant pour contaminer les mains d'un enfant allergique, mais qu'il portera à sa bouche et causeront peut-être une réaction allergique!

La prévention est la meilleure arme contre les allergies alimentaires, puisque aucun traitement n'a encore été trouvé.

Une réaction allergique généralisée, sévère et imprévisible – une réaction anaphylactique (ou anaphylaxie) – peut s'avérer fatale si le traitement approprié, soit l'injection d'adrénaline (épinéphrine), n'est pas administré le plus rapidement possible. Il est donc important de toujours transporter l'auto-injecteur partout où va l'enfant.

Qu'est-ce qu'on fait?

Plusieurs trucs, méthodes de gestion et de travail peuvent être utilisés pour réduire les risques de

réactions allergiques et de réactions fatales en milieu de garde:

- ❖ utiliser des fiches d'identification des enfants allergiques (indiquant leurs allergies respectives, le traitement à donner, les symptômes à reconnaître, etc.);
- ❖ élaborer des politiques et procédures pour les heures de repas et de collation (nettoyer les mains, la bouche, les tables, les aliments permis dans le plateau ou adaptation du menu servi à l'ensemble des enfants, distance entre les enfants, etc.);
- ❖ afficher la technique d'administration de l'adrénaline;
- ❖ permettre l'accessibilité aux auto-injecteurs d'adrénaline.

Comment en savoir plus?

L'Association québécoise des allergies alimentaires (AQAA) dispose de plusieurs outils et services pour vous aider à bien comprendre les allergies alimentaires et à en gérer le risque dans votre établissement. Le simple fait de devenir membre vous donne accès à une panoplie d'informations des plus utiles!

Des diététistes et infirmières offrent des **ateliers de formation** pour les éducateurs, cuisiniers et gestionnaires, ainsi que des **consultations professionnelles** pour analyser le fonctionnement de votre service et proposer des solutions concrètes et adaptées.

Merveilleux outils, le **Manuel de gestion des allergies alimentaires en service de restauration** et les formations spécifiques peuvent aider les personnes en charge de la préparation et du service des repas.

Sont aussi disponibles, des affiches indiquant que le CPE ou la garderie accueille des enfants allergiques, des napperons aux couleurs de la Journée québécoise des allergies alimentaires (21 mars), des outils pour les éducatrices (trousse éducative, vidéocassette « Pas de risque à prendre! », conte « Charlotte va à la garderie », feuillets à colorier, auto-injecteurs

de pratique, etc.), des documents et feuillets d'information ainsi que des livres de recettes.

L'AQAA a pour mission d'offrir du soutien et de l'information, de promouvoir l'éducation et la prévention ainsi que d'encourager la recherche en allergie alimentaire et en anaphylaxie.

Vous pouvez nous joindre au (514) 990-2575 ou à education-aqaa@bellnet.ca.

Annonce classée

- CRÉATION A.W. Confection de matelas, sacs à literie, couvre-bottes et autres articles de garderie. Téléphoner au (450) 443-4470 ou (450) 443-5665.



Beaudoin
Doray
Tremblay (s.c.n.c.r.l.)
Comptables agréés

Nous sommes au service des entreprises depuis plus de 20 ans.

La compréhension des affaires des clients est au cœur de nos préoccupations et la compétence de notre personnel nous permet de répondre à tous vos besoins.

Appelez-nous pour voir !

(514) 255-1222
www.bdtca.com



Pourquoi valoriser le jeu ?

Thérèse Bichara

Conseillère en éducation et qualité à l'AGPO

Quel est son importance dans le développement de l'enfant. Comment expliquer son importance aux parents qui souvent pensent que leur enfant perd son temps en jouant ?

Qu'est-ce que le jeu ?

Il est défini comme un élément motivant, qui découle d'un choix libre, orienté vers un processus plutôt qu'un vers un produit fini, il est non linéaire et surtout agréable.

- La recherche démontre une grande corrélation entre le jeu et le développement cognitif
- Le jeu permet à l'enfant d'avoir recours à plusieurs modes de pensée
- L'enfant découvre plusieurs scénarios de solutions lors de la période du jeu
- L'enfant découvre des concepts scientifiques tels que : la force, la gravité, l'équilibre tout en jouant avec des blocs de construction.
- L'éducatrice ne doit pas conclure que *apprentissage actif* est synonyme de *jeu*

TYPES DE JEU :

Piaget's (1962) (cognitive play categories)

1. Fonctionnel
2. Constructif
3. Dramatique
4. Jeu avec des règles

1. Fonctionnel

Lorsque l'enfant court, saute, grimpe, etc. ou manipule de façon répétitive des objets ou du matériel.

Dans ce type de jeu, l'enfant répète des mouvements musculaires avec ou sans objet(s), juste pour le plaisir de bouger. Des formes de jeu fonctionnel que l'éducatrice peut observer. Exemples : lorsque l'enfant tire sur ses lacets en étant assis en cercle, joue avec un grain de riz sur le tapis, roule un morceau de pâte à modeler dans sa main, frappe avec son crayon, etc. L'enfant retire du plaisir à jouer avec et dans son environnement. Lorsque l'éducatrice n'est pas consciente de l'existence de cette forme de jeu, elle tend à réprimander l'enfant qui ne prête pas attention ou à rediriger son attention vers une implication plutôt éducative.

2. Constructif

Lorsque l'enfant utilise des objets et du matériel avec l'intention d'en faire quelque chose. Il crée, construit et résout les problèmes qui surgissent lors du jeu. L'enfant peut créer à partir de blocs Lego, blocs de bois, pâte à modeler.

Pour que le jeu soit constructif, il doit répondre aux critères suivants :

- Le jeu est une motivation en soi
- Le jeu est un choix libre, propre à l'enfant
- Le jeu s'oriente plutôt vers un processus contrairement à une activité qui s'oriente vers un produit fini

- Le jeu est symbolique, il ne s'en tient pas à une trajectoire d'étapes pré-établies

Lorsque ces critères ne sont pas rencontrés, l'activité peut être de l'apprentissage actif, du travail mais pas du jeu.

3. Dramatique

Lorsque l'enfant joue un rôle, fait semblant d'être un personnage ou un animal. Il peut aussi transformer des objets en personnages ou inversement. Le jeu dramatique est une forme de jeu symbolique très développée par laquelle l'enfant parvient au processus de l'utilisation d'objets comme symboles d'objets et d'événements qui font partie de la vraie vie. Le jeu symbolique est important pour le développement du langage et de l'alphabétisation ainsi qu'il est la clé de la pensée représentative

4. Jeux avec des règles

Le type de jeu dans lequel l'enfant invente ou utilise des règles pour jouer un jeu. Les règles peuvent s'avérer simples ou complexes (pré-établies par les joueurs. Exemples de jeu : cache-cache, tag, jeu de cartes, serpents et échelles, etc.). Aussi, lorsque les enfants établissent des règles simples qui régissent leur jeu, ceci est important parce que ça permet à l'enfant de développer le sens de l'ordre dans le monde, ce qui lui donne un sentiment de cohérence, consistance, justice, stabilité et le pouvoir de prédire.

Pour que l'éducatrice soit pro-jeu

Pour être partisan du jeu et de son importance pour le développement global de l'enfant, il faut être d'abord conscient des qualités qu'il comporte en plus d'être en mesure de mettre de l'avant et de verbaliser les valeurs qu'il sous-tend. Connaître les valeurs et les forces que le jeu peut procurer ou peut contribuer à faire prendre conscience à l'éducatrice que c'est un outil éducatif qu'elle doit savoir utiliser pour guider / supporter l'enfant dans ses apprentissages.

Je vous propose de quitter votre rôle d'adulte et de vous installer avec les enfants lorsqu'ils jouent. Prêtez attention à leurs commentaires et aux arguments qu'ils mettent de l'avant pour justifier leurs choix. Posez des questions et recevez simplement les réponses... Amusez-vous !



Mille et un divertissements pour vos tout-petits
Atelier d'animation de fête pour les enfants de 1 à 8 ans

Sophie Beaudoin

9883, rue St-Hubert
Montréal, Québec
H2C 2H4

Téléphone: (514) 384-7253
Télécopieur: (514) 384-0253
Courriel: info@animationsophie.com

www.animationsophie.com



LANGMOBILE

en route vers le parc des langues

Ateliers d'initiation aux langues..

- * anglais
- * français
- * espagnol

L'HERCULE de nos points forts

Sa qualité divertissante, tant musicale que visuelle, une approche globale, multi-sensorielle et intellectuelle: les yeux, les oreilles, l'esprit et le coeur

Nous sommes très contents de pouvoir bénéficier de vos services - L.A. Garderie

Plus les ateliers avancent et plus les enfants tentent de répondre. merci! - CPE St. Lambert

Réservez votre démonstration gratuite et recevez le film de LANGMOBILE

S'AMUSER avec LANGMOBILE

514 352 4762
450 926 3983
langmobile.com

Super intéressant...C'est parfait pour les enfants! - CPE Soliel souriant

Techniques d'éducation à l'enfance

Reconnaissance des acquis et des compétences

La reconnaissance des acquis vous offre la possibilité de transformer vos expériences extra scolaires en crédits de niveau collégial.

Par le biais de questionnaires, d'entrevues ou de vidéos, nous évaluerons vos compétences en regard de celles exigées par les programmes de Techniques d'éducation à l'enfance. **Vous pourrez vous soumettre à cette évaluation à votre rythme à partir de chez vous.**

Pour être admis à la reconnaissance des acquis, vous devez remplir les conditions suivantes :

- posséder un diplôme d'études secondaires;
- travailler dans un service de garde depuis au moins 2 ans (3178 heures).

Pour information : Service de la formation continue
Cégep de Rivière-du-Loup, 80, rue Frontenac, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1R1
Site Internet : www.cegep-rdl.qc.ca
Carole Gagnon : (418) 862-6903 poste 309
Courriel : cargag@cegep-rdl.qc.ca

Pour aller plus loin!



Groupe Atel

Du grand plaisir
pour vos
tout-petits !

- spectacles
- jeux
gonflables
- kermesse



www.groupeatel.com

Le Groupe Atel est fier d'avoir participé à la semaine des services de gardes en collaboration avec l'association des garderies privées du Québec le 2 juin 2004

Formation : Des jeux pour le développement global 0-30 mois

Après plusieurs années consacrées aux enfants comme éducatrice et ayant travaillé dans plusieurs groupes d'âge, il est facile d'entrer dans une routine face aux besoins des enfants.

De plus, la pression sociale d'avoir les résultats concrets et finis nous pousse à apporter les activités non-adaptés aux jeunes enfants.

L'atelier de M^{me} Céline Poulin nous a permis d'avoir une vision différente de l'évolution des enfants; une approche diversifiée des activités à faire avec les tout-petits et un grand nombre d'activités intéressantes à faire avec ceux-ci. Elle nous a démontré qu'il était possible d'utiliser différents matériaux pour améliorer nos activités ou encore notre aménagement (coins de jeux).

Par **Sophie Noël et Marjorie Fortier, éducatrices**
Garderie Les Chérubins de Médecis inc.

Once Upon a Time

La formation **Once upon a time** s'est déroulée dans les bureaux de l'AGPO, le **mardi 7 décembre 2004**. Nous apercevons les participantes occupées à la confection d'une marionnette.



Une autre date a été ajoutée pour cette formation soit le **samedi 19 mars** de 9 h à 11 h 00 au montant de 55\$ plus taxes. Vous pouvez transmettre votre fiche d'inscription par télécopieur au 514-485-7085.

Message aux éducatrices

Vous désirez offrir vos services à des propriétaires de garderies privées ? C'est facile, c'est gratuit, c'est rapide et efficace : l'inscription est instantanée.

Il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription en ligne (<http://www.agpq.ca/InscriptionAdd.asp>) et vous serez aussitôt sur la liste.

Vous repérez une offre qui vous intéresse ?

Vous pouvez postuler sur-le-champ (<http://www.agpq.ca/emploi.asp>).



TRIBUNE DES ÉDUCATRICES

Formation :



La planification et l'organisation d'activités éducatives

Faites le plein de bonnes idées!

Un samedi qui n'a pas été une perte de temps! De savoir que d'anciennes et nouvelles éducatrices comme nous ont appris de nouvelles choses, ce fut très motivant. La journée a passé très vite avec cette talentueuse et énergique dame, du nom de Diane Cholette-Chabot, qui a su nous transmettre sa passion pour les enfants et nous a donné des trucs pour nous aider à intervenir avec professionnalisme auprès de nos petits trésors. Bien que nous espérons que chacune d'entre nous le sache, cette profession est en réalité une chance en or que nous avons de nous lever chaque matin de la semaine pour aller animer la journée de chacun de nos petits rayons de soleil. Le contenu, qui fut fort intéressant nous a donné des outils pour rendre la vie des enfants plus magique et enrichissante durant leur passage avec nous. Nous avons également exploré des idées ingénieuses pour faciliter l'amélioration de l'aménagement de notre local et ainsi avoir un bon fonctionnement et épanouissement de nos amis!

Nous avons également partagé des dizaines d'idées d'activités préparées et d'autres qui peuvent sauver une journée remplie d'imprévus, soit : la trousse d'urgence! L'animatrice nous a tous fait retomber dans l'innocence de l'enfance avec une activité surprise mettant en scène, un prix gagné.... Un voyage en avion. Nous avons, toutes participé avec émerveillement... digne d'un enfant! Nous avons survolé l'atelier "jouer c'est magique" qui nous a donné un vent de fraîcheur d'idées et de bons conseils à chacune d'entre nous, nous en sommes persuadées!

Continuer à être les plus grands acteurs de cette belle mise en scène... celle d'apprendre en s'amusant !

Mélanie & Isabelle, éducatrices
Garderie Les Chérubins de Médicis

« Les secrets de la communication efficace avec les petits et les grands », par Louise Gravel de J'Écoute Communication

Bonjour à tous,

J'ai eu le privilège d'assister à l'atelier de formation « Les secrets de la communication efficace avec les petits et les grands » donné à l'Association le 6 novembre dernier par madame Louise Gravel. Cet atelier nous ramène à la base de la communication et démontre que nous en maîtrisons souvent mal les rudiments.

Nous sommes amenés à nous questionner sur notre façon de communiquer avec les enfants, les parents, nos collègues de travail et nos proches. On se rend compte que nos conversations sont souvent empoisonnées par divers éléments tels que l'interprétation, les sous-entendus, les non-dits et les accusations.

La formation nous aide à les reconnaître et à les éviter à l'aide de diverses « techniques » comme l'écoute active et le message « Je ». Plusieurs exercices pratiques nous sont proposés afin de démystifier la théorie. C'est à l'aide de ceux-ci que nous nous approprions vraiment cette façon « efficace » de communiquer.

Merci pour les précieux outils.

Mélanie Arsenault, éducatrice
Garderie des Moissons

Le sommeil de l'enfant (Formation de 3 heures)



(Ouvert aux éducatrices et aux parents)

Objectifs de la formation :

- ❖ Connaître les bases de la physiologie du sommeil et les différences entre le sommeil de l'enfant et celui de l'adulte
- ❖ Définir les différents types de sommeil
- ❖ Identifier différents éléments qui peuvent perturber le sommeil
- ❖ Informer les participants sur les principaux troubles du sommeil, leur définition, leur cause et les solutions
- ❖ Sensibiliser le participant à l'importance et le rôle de la sieste chez l'enfant
- ❖ Démontrer que le sommeil est un apprentissage
- ❖ Donner aux participants des moyens concrets pour favoriser chez l'enfant l'apprentissage du sommeil.

Inscriptions à l'AGPQ avec Suzie Boisvert
(514) 485-2221, poste 226
sans frais 1-888-655-6060
sboisvert@agpq.ca
Coût : 65.00\$
Nombre minimal de participants : 10
Date à déterminer

**La reconnaissance des acquis
et des compétences :
une voie vers l'obtention
d'un diplôme en Techniques
d'éducation à l'enfance.**

La reconnaissance des acquis et des compétences s'appuie sur la conviction qu'on peut réaliser des apprentissages en dehors de l'école lors de situations diverses : expériences de travail et de vie, lectures, recherche personnelle, participation à des cours ou à des ateliers dispensés en dehors des établissements d'enseignement reconnus, etc.

Ces apprentissages peuvent être reconnus au même titre que les apprentissages scolaires. L'adulte qui peut prouver par le biais d'examens, entrevues, vidéos, etc. qu'il a déjà atteint la maîtrise des habiletés et des connaissances correspondant à un ou plusieurs cours d'un programme peut obtenir les unités qui s'y rattachent et être ainsi dispensé de la formation.

Comme dans le contexte régulier d'une formation, la reconnaissance des acquis débouche sur une sanction qui se traduira soit par l'inscription d'une note au bulletin du candidat ou de la candidate, soit par la recommandation d'un complément de formation, l'objectif étant la diplomation des travailleuses et des travailleurs.

Lise Chouinard
Service de la formation continue
Cégep de Rivière-du-Loup

TRIBUNE DES PARENTS



Témoignage d'un parent

Lettre adressée à M^{me} Carmen Salem, par M^{me} Cynthia Martin, mère de Nathan qui fréquente la garderie Les Fauvettes Bleues de Saint-Hubert, le 26 octobre 2004.

Nathan est un enfant qui a intégré la garderie Les Fauvettes Bleues en septembre 2004. M^{me} Cynthia Martin, sa mère, avait essayé, auprès de multiples services de garde, de lui trouver une place afin de lui donner toutes les possibilités de se développer et d'acquérir les aptitudes pouvant l'aider à avoir de l'aide car il faut le dire, Nathan est un enfant autiste mais en vain.

La mère se retrouvait seule à faire de son mieux pour établir une communication normale avec son enfant et pour l'aider à s'améliorer. En mai 2004, lors de la fête de la Famille, à Saint Hubert, et à laquelle participait la garderie Les Fauvettes Bleues, il y a eu une belle approche avec M^{me} Carmen Salem, gestionnaire de la garderie Les Fauvettes Bleues. Nathan avait besoin de partager ses journées avec ses pairs. La priorité à une place à la garderie lui a été assurée. Ce qui suit est le témoignage intégral de M^{me} Martin après deux mois de fréquentation aux Fauvettes Bleues :

« Je souhaite vous faire part que j'ai commencé à noter une nette amélioration avec Nathan, à la maison depuis qu'il a commencé à fréquenter la garderie. Je comprends mieux ce qu'il me dit et surtout il interagit maintenant avec moi ainsi qu'avec sa sœur. Il démissionne moins. Il demande à faire des choses avec nous, à la maison, au lieu de rester seul avec lui-même. Il demande de participer à nos activités car avant, on devait aller toujours vers son activité très limitée.

J'ai été avertie, il y a quelques mois que, probablement, il ne pourra jamais, intégrer une école régulière. Aujourd'hui son docteur m'a fait part qu'il sera un bon candidat pour intégrer une école régulière si on continue avec vous de travailler, à ce

rythme là. Incroyable en si peu de temps mais vrai !!! C'est la meilleure nouvelle qui a pu m'être donnée.

Je vous écris ces lignes en pleurant car il n'y a pas quelque chose de plus précieux que je souhaite pour Nathan que de le voir vivre comme tout autre enfant c'est à dire une vie normale. Que ceci se réalise représente pour moi beaucoup plus que la loterie.

Pendant des mois, j'ai travaillé avec lui, à ma manière en tant que mère. Mais, je me suis rendu à l'évidence que je ne réussissais pas à progresser avec mon enfant et là, les médecins m'ont conseillé de l'intégrer en garderie. Aujourd'hui, j'en vois le progrès si attendu. Durant notre séance avec le docteur, il a fait preuve d'un apprentissage exceptionnel et d'un progrès incroyable en si peu de temps. C'est sûr qu'il a un chemin à faire encore pour rejoindre les enfants de son âge mais, si nous continuons, ensemble à lui assurer le présent acheminement, il y arrivera. S'il atteindra l'école régulière et s'il sera capable de fonctionner en société, cela est pour moi une deuxième vie que je lui aurai donnée.

Votre personnel ne le surveille pas seulement; votre personnel lui apprend à vivre. Votre personnel lui donne une manière de vie qu'il n'avait pas avant : ceci fait de vos éducatrices des personnes très spéciales et je souhaite que vous leur fassiez part de mon appréciation.

Vous avoir rencontrée, M^{me} Salem, la journée de la Fête de la Famille était une chance, « un espoir illimité et surtout une bénédiction. Je vous fais part de ma reconnaissance. »

Cynthia Martin

Formation offerte aux parents

GÉNÉRATION X ET OU Y

Le rôle d'être parent n'a jamais été aussi ambivalent et complexe en même temps, tel que nous le vivons dans la société québécoise d'aujourd'hui. Les nombreuses émissions de télévision au *Canal vie* en particulier, traitent du sujet, dans le but ultime et précis, de guider, de sensibiliser, d'aider et d'épauler le parent dans le plus beau rôle de sa vie.

Mais pour être parent en 2005, c'est se retrouver dans la dite génération X, une génération bien particulière, avec parfois des enfants roi et ou de la génération Y. En tant que papa avant tout, puis professeur au niveau collégial et universitaire en petite enfance, je viens vous offrir une conférence sur votre rôle parental avec les interventions que nous devrions utilisées, afin de permettre à nos petits trésors d'aujourd'hui de grandir, de rêver et de devenir des adultes pour la GÉNÉRATION DE DEMAIN.

La famille québécoise ne ressemble en rien à celle des années 60 et 70. Nos valeurs étant très dif-

férentes et les petits également, mais une chose certaine, peu importe la couche sociale à laquelle nous appartenons, beaucoup d'AMOUR demeure une des solutions magiques dans l'éducation de vos enfants.

C'est un rendez-vous riche en expérience et en solutions que je vous propose !

Au plaisir!

Pédagogiquement parlant,

Pierre Latendresse

Pour de plus amples renseignements veuillez communiquer avec Suzie Boisvert à l'AGPQ 514-486-2111, poste 226.

SITE INTERNET DE L'AGPQ (www.agpq.ca)

Nous invitons tous les parents à consulter régulièrement le site Internet de l'AGP (www.agpq.ca).

Notre site est dynamique, interactif et très actuel. Vous y trouverez de nombreuses informations pouvant vous aider dans votre quotidien.

Pour toute question sur le site Internet, vous pouvez rejoindre M. Isaac Sachs par courriel isaacs@videotron.ca ou appeler Christyne Ouellet à l'AGPQ, (514) 485-2221, poste 222 ou sans frais 1-888-655-6060, par courriel couellet@agpq.ca.



1 95\$
PAR REPAS
accompagnement et dessert inclus

UNE NOUVELLE ANNÉE !

Faites-vous un cadeau, les Midis-Santé Traiteur.
Facile à utiliser, contrôle précis des coûts.
Aucune gestion de personnel, de stock, de cuisine.

REPAS INDIVIDUEL ou EN VRAC.

450.656.4866



Nouveautés concernant le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants

Revenu Québec vient de rééditer, en octobre dernier, son dépliant intitulé *Le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfant*.

En effet, une mise à jour s'imposait, puisque le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants pourra être versé par anticipation, à compter de 2005, à certaines conditions. Parmi les autres nouveautés, mentionnons que, pour l'année d'imposition 2004, les conditions d'admissibilité d'un enfant sont modifiées. Une autre nouveauté concerne les employeurs. À cet égard, un employeur ne pourra plus, à compter de 2005, tenir compte du crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants dans le calcul du montant des retenues d'impôt à la source d'un employé.

Rappelons que ce crédit d'impôt rembourse une partie des frais de garde que les parents paient (de 75 % à 26 %, selon le revenu familial). Cependant, notez que certains frais de garde ne sont pas admissibles, dont ceux qui sont payés par les parents d'enfants qui bénéficient d'une place à contribution réduite, au tarif de 7 \$ par jour, en service de garde ou en milieu scolaire. Pour bénéficier de ce crédit d'impôt, vous devez produire votre déclaration de revenus en prenant soin de remplir l'annexe correspondant à ce crédit.

Le dépliant *Le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants* porte le numéro de publication IN-103. Il peut être consulté dans le site Internet de Revenu Québec à l'adresse www.revenu.gouv.qc.ca. Vous pouvez également vous le procurer dans les bureaux de Revenu Québec.

New Measures Concerning the Refundable Tax Credit for Child-Care Expenses

In October 2004, Revenu Québec published a new version of the folder *Refundable Tax Credit for Child-Care Expenses*, in order to inform parents of new measures concerning this tax credit.

As of 2005, parents who meet the applicable conditions may receive advance payments of the tax credit for child-care expenses. Employers will no longer be authorized to take into account the tax credit in calculating the income tax to be withheld from an employee's remuneration. The definition of "eligible child" for purposes of the tax credit will also change as of the 2005 taxation year.

The tax credit for child-care expenses allows parents to recover a portion of their child-care expenses (from 75% to 26%, depending on family income). It is important to note that certain child-care expenses do not give entitlement to the tax credit. For example, where children have a place in a day care (including day care provided at a school) for which their parents pay the reduced contribution of \$7 per day, these payments do not give entitlement to the tax credit.

In order to claim the tax credit for child-care expenses, you must file your income tax return and the appropriate schedule of the return.

You may obtain the folder *Refundable Tax Credit for Child-Care Expenses* (IN-103-V) on the Web site of Revenu Québec, at www.revenu.gouv.qc.ca, or at any Revenu Québec office.

CONCOURS

Concours de dessin

Thème : J'aime ma garderie

Afin de décorer la page couverture du prochain journal Info-Garde, l'Association vous propose un concours de dessin pour vos petits de 4-5 ans. Sous le thème, « J'AIME MA GARDERIE », vos petits pourront réaliser un magnifique dessin issu de leur grand sens de la créativité et de leur savoir-faire.

L'ami gagnant sera choisi par le fruit du hasard, par une pige parmi tous les dessins reçus. Son dessin, son nom, le nom de son éducatrice et le nom de sa garderie sera sur la page couverture du prochain numéro d'Info-Garde. En plus, le gagnant recevra un bon d'achat d'une valeur de 50 \$ chez Brault et Bouthiller. Nous conserverons les dessins afin de les utiliser pour d'autres publications que nous aurons à produire à l'association.

Pour participer, vous devez rassembler les dessins de votre groupe et les poster à l'Association (5115, avenue Trans Island, bureau 230, Montréal (Québec) H3W 2Z9) à l'attention de Suzie Boisvert. N'oubliez pas d'écrire le nom de l'enfant et la garderie sur le dessin.

Bonne chance à vos petits artistes!

Petits artistes, sortez vos plumes!

Date limite d'envoi :
1^{er} avril 2005

Votre priorité : les enfants. La nôtre : vous offrir une gestion simplifiée.

Quitte vendredi
Allergique aux noix
parents divorcés
Ne vient que 2 jours par semaine
Sera payée par dépôt direct

Utilisez le *Gestionnaire 2003* et le *Gestionnaire - webmestre*, les systèmes de gestion pour service de garde les plus efficaces et les plus populaires.

Logiciels intégrés • Formation • Soutien technique • Technologie SQL



Siège social
4200, boul. Saint-Laurent
Bureau 701
Montréal (Québec)
H2W 2R2

Centre de formation
4500, boul. Henri-Bourassa
Bureau 250
Charlesbourg (Québec)
G1H 3A5

Téléphone: (514) 985-0550, poste 301
Sans frais: 1 800 463-5066, poste 301
Télécopieur: (514) 985-0775
Internet: www.micro-acces.com
Courriel: ventes@micro-acces.com



INFORMATIONS GÉNÉRALES

INVITATION

Lorsqu'il s'agit de qualité, les différences s'aplanissent...

L'année 2004 a vu naître une nouvelle collaboration : l'AGPQ a développé des liens avec le Conseil Québécois des CPE (CQCPE) avec lequel elle siège sur plusieurs comités au MESSF. D'ailleurs, lors du colloque des 17 et 18 décembre 2004 qui s'est tenu à Toronto, nous avons parmi nos invités et participants, la directrice générale du CQCPE, madame Francine Lessard ainsi que madame Diane Morin directrice du CPE la Relève. Nous avons trouvé un terrain commun permettant à nos deux organismes de se ressourcer, d'échanger nos idées et de mettre en commun certaines activités enrichissantes telles que des colloques de formation afin de travailler sur l'amélioration de la qualité de nos services.

Nous tenons à vous informer que sous peu, vous recevrez une invitation au colloque du CQCPE intitulé : « **Ensemble pour l'amélioration continue de la qualité** ». Il se tiendra les 14-15-16 avril 2005 au Château Mont Sainte-Anne. La programmation complète sera disponible à la fin du mois de janvier 2005. Vous recevrez le tout par courrier.

N'hésitez pas à vous y inscrire

LEVÉE DE FONDS

APPEL D'URGENCE SÉISME OCÉAN INDIEN – AGPQ-UNICEF

Les membres du conseil d'administration de l'AGPQ sensibilisés par le tsunami qui a dévasté de très nombreuses régions de l'Asie du Sud-Est ont décidé d'organiser, en collaboration avec l'UNICEF, une campagne de levée de fonds dans tout le réseau des garderies privées du Québec.

Une conférence de presse pour lancer cette campagne de levée de fonds a eu lieu le mardi 18 janvier 2004 à la Garderie Petit à Petit, garderie du Président de

l'Association, M. Sylvain Lévesque. Madame Evelyne Guindon, directrice générale d'Unicef Québec était présente à ce lancement. Les enfants de la garderie ont offert à M^{me} Guindon, de magnifiques créations

pour donner de l'espoir aux enfants touchés par cette catastrophe.

La documentation a été acheminée à toutes les garderies privées du Québec et la documentation est également disponible sur le site Internet de l'AGPQ (www.agpq.ca). Si vous êtes intéressé à faire un don par l'entremise de l'AGPQ, n'hésitez pas à nous appeler au (514) 485-2221, poste 222, le numéro sans frais : 1-888-655-6060 ou par courriel couellet@agpq.ca.

N'oubliez pas, toutes les contributions sont importantes; **même si vous avez déjà contribué, un petit montant supplémentaire pour les enfants sera toujours bienvenu.** Nous sommes convaincus que la somme des efforts de tous et chacun se traduira par un important apport financier aux sinistrés. Au-delà des aspects financiers, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'abord et avant tout d'un geste humanitaire.



CONFÉRENCE SPÉCIALE SUR LA LOI SUR LES NORMES DU TRAVAIL ET LA CSST

La Loi sur les normes du travail est la convention collective des employés non syndiqués du Québec. Cette Loi est là pour protéger les employés et non les employeurs.

L'AGPO en collaboration avec le cabinet d'avocat LAVERY, de BILLY, organisera une conférence pour informer ses membres sur plusieurs aspects de la *Loi sur les normes du travail* et la CSST **du point de vue de l'employeur**.

Cette conférence sera gratuite, bilingue et se tiendra aux bureaux de l'Association à Montréal en mars 2005. Notre conférencière sera M^e Josiane L'Heureux, spécialiste en droit du travail.

Afin de préparer une conférence sur mesure, qui saura intéresser un grand nombre parmi vous, nous vous demandons de communiquer votre intérêt à assister ainsi que les sujets qui sauraient vous intéresser à : monalisa@leschatouilleux.com

Exemple de sujets :

- ❖ Comment monter un dossier disciplinaire pour un congédiement «avec cause»;
- ❖ Comment contester un dossier de CSST;
- ❖ Que faire et comment se protéger lorsque l'on apprend que les employés parlent de syndicalisation; etc.

La plus grande dépense pour un propriétaire de garderie est également sa plus grande ressource - ses employés. Une saine gestion de sa ressource humaine est essentielle.

SPECIAL CONFERENCE ON THE LOI SUR LES NORMES DU TRAVAIL AND THE CSST

The *Loi sur les normes du travail* is the collective agreement of non unionized employees in Québec. This Law is there for the benefit of the employees and not the employers.

The AGPO in collaboration with the law firm of Lavery, de Billy will be organizing a conference for its members concerning various aspects of this Law and the CSST from **the point of view of the employer**. The conference will be free of charge, bilingual and will be held at the offices of the Association in Montreal in March 2005. Our guest speaker will be Labour Law specialist Me Josiane L'Heureux.

In order to prepare a conference that will be of interest to a large number of members, we would appreciate you confirming your intention of attending and knowing the subjects you would like to discuss to: monalisa@leschatouilleux.com

Examples of subjects:

- ❖ How to prepare a disciplinary file;
- ❖ How to contest a CSST claim;
- ❖ What to do and how to protect ourselves when we find out that employees have talking union; etc.

Our biggest expense is also is biggest asset – our employees. Proper management is crucial.

Casquettes à vendre

N'oubliez pas qu'il nous reste beaucoup de casquettes avec le logo de l'Association à vendre au montant de 8 \$ chacune taxes incluses. Pour les commandes veuillez communiquer au (514) 485-2221 au poste 228, demandez Simona.



REVUE DE PRESSE

MAGAZINE PME

M. Sylvain Lévesque, président de l'AGPO a accordé, en novembre 2004, une entrevue à M^{me} Béatrice Miszczak du magazine PME. Le titre de l'article : « **Président d'association, quossa donne ?** » Le début de l'article se lit comme suit : « *Songez-vous à vous impliquer au sein d'une association d'affaires? Voici quelques éléments de réflexion qui vous aideront à prendre une décision éclairée.* »

« Son militantisme lui procure aussi beaucoup de satisfaction : il faut l'entendre parler avec un enthousiasme contagieux de la croissance de l'Association. *Il ajoute que travailler avec les membres du conseil d'administration, dont les compétences sont complémentaires, donne des résultats impressionnants* » déclare M. Sylvain Lévesque.

Pour lire l'article au complet, PME, novembre 2004, appeler à l'AGPO, (514) 485-2221, poste 222 ou sans frais 1-888-655-6060 pour recevoir une télécopie de l'article ou un envoi postal.

Bonne lecture.

National Post, December 9, 2004
By Graeme Hamilton

Mr. Lévesque urged Ottawa not to give in to the lobby of trade unions pushing for a non-profit national network. The best system is a mix of public and private, he argued: "We should be debating the quality of care, not the legal framework."

Le Soleil, 2 novembre 2004
De Marie Caouette

Les garderies québécoises se distinguent par la place qu'elles réservent aux parents et par une pédagogie qui mise sur les apprentissages fondamentaux.

La Presse, 2 novembre 2004
De Nathaëlle Morissette

Le gouvernement Charest applaudit l'initiative d'Ottawa, qui a décidé de délier les cordons de la bourse pour mettre en place un système national de garderies calqué sur le modèle québécois, mais il ne veut se soumettre à aucune norme nationale et refuse de s'engager à réinvestir tout l'argent du fédéral dans son réseau de service de garde.

Le Devoir, le 9 juillet 2004
De Clairandrée Cauchy

Certains propriétaires de garderies songent à réduire leurs heures d'ouverture pour absorber la compression de 2,6 % imposée par le gouvernement dans les services de garde.

The Gazette, November 1st, 2004
By Norma Greenaway, Canwest News Service

Chastened by an international report slamming Canada's child-care programs, provincial ministers say they expect to make significant progress this week on a deal with Ottawa to quickly pump new money into learning and care programs for pre-schoolers.

La Presse, le 8 juillet 2004
De Mario Cloutier

La ministre déléguée à la Famille, Carole Théberge, est entrée dans une guerre de chiffres avec les garderies privées et les CPE. M^{me} Théberge insiste pour dire qu'il n'y a pas de compressions dans les budgets alloués aux services de garde cette année, malgré une rationalisation de 2.6 % des subventions accordées aux garderies l'an dernier.

The Gazette, July 20, 2004
By Danielle Adams

Parents of children using Quebec's private day-care centres are being enlisted in the effort to lobby the province to boost funding for their youngsters' care.